

Isère Un abonnement unique pour 16 bibliothèques de Vienne Condrieu Agglomération

Depuis le début du mois d'octobre, les lecteurs de l'Agglo peuvent accéder à 16 bibliothèques du réseau avec un même abonnement. Conséquences de ce changement : une offre de documents élargie, un système de navette et une gratuité pour les jeunes habitants étendue jusqu'à 26 ans.

Auréliane Mullot Mamczak - |



Les élus ont présenté les particularités de cette nouvelle carte d'abonnement. Photo Le DL /Aureliane Mullot Mamczak

C'est une nouveauté de ce début d'octobre qui ravira les passionnés de lecture. Seize bibliothèques de l'Agglo sont dès à présent accessibles avec un seul et même abonnement. Une mesure de longue date souhaitée par les élus et désormais concrétisée via ce réseau baptisé Trente et +.

Une inscription unique et une offre de choix qui s'en trouve par conséquent élargie. « Nous voulons proposer aux habitants une collection plus riche, a souligné Patrick Curtaud, adjoint au maire en charge de la culture et vice-président du Département. Mener [des actions pour la lecture et favoriser la lecture publique](#), c'est aussi lutter contre l'obscurantisme.

Un fonds commun et un système de navette

Concrètement, les abonnés ont la possibilité d'emprunter n'importe lesquels des plus de 200 000 documents du fonds commun à disposition, peu importe l'établissement où il est disponible. « Les lecteurs peuvent aussi

ramener le document dans la bibliothèque la plus proche, même s'il n'a pas été emprunté au même endroit. »

Sur l'ensemble du réseau, sept boîtes de retour sont accessibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à Chuzelles, Estrablin, Luzinay, Pont-Évêque, Serpaize et dans les bibliothèques de la Vallée de Gère [et au Trente, à Vienne](#). Ainsi, un livre ou un DVD emprunté à Eyzin-Pinet peut tout à fait être rapporté à Chasse-sur-Rhône.

Autre nouveauté, il est aussi possible de faire venir les documents jusqu'à la bibliothèque de son choix, avec un système de navette. « Le but, c'est de simplifier la vie des habitants du territoire », a souligné Thierry Kovacs, président de Vienne Condrieu agglomération. Pratique pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

Gratuité des abonnements jusqu'à 26 ans

Qui dit carte commune dit également tarif commun. Le prix des abonnements a également été révisé et uniformisé. Quel que soit le lieu de résidence du titulaire de la carte, [la gratuité est généralisée](#) pour les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux et les personnes en situation de handicap.

Pour les résidents des communes du réseau, il faudra compter 10 euros de 26 à 65 ans et huit euros au-delà. Pour les habitants extérieurs au réseau, les abonnements sont fixés respectivement à 20 et 16 euros. Ce compte permet également d'accéder à la médiathèque numérique de l'Isère et [aux ressources de Locto](#), la bibliothèque en ligne du réseau Trente et +.

Informations pratiques, horaires des différentes bibliothèques et préinscriptions sur www.trente-et-plus.fr

Les bibliothèques du réseau

- Chasse-sur-Rhône : 289 rue du Sentier.
- Eyzin-Pinet : 2 place de la Mairie.
- Chonas-l'Amballan : place du village.
- Jardin : 1 place de l'Église.
- Chuzelles : 4 place des Écoles.
- Les Côtes-d'Arey : 1 place d'Arelis.

- ▶ Estrablin-Moidieu : 217 rue de l'Europe (Estrablin).
- ▶ Luzinay, 79 place de la Mairie.
- ▶ Pont-Évêque : place Claude-Barbier.
- ▶ Reventin-Vaugris : place du Poète.
- ▶ Septème : 96 rue des Petits Potaches.
- ▶ Serpaize : 63 route de Prémoulon.
- ▶ Vienne-Estressin : quai Claude-Bernard.
- ▶ Vienne-Le Trente : 30 avenue Général-Leclerc.
- ▶ Vienne-Malissol : 12 avenue Jean-de-la-Fontaine.
- ▶ Vienne-Vallée de Gère : 4 rue Victor-Faugier.